

AFGHANISTAN

Mobilisation pour les journalistes otages

Alors que cela fera, samedi, 150 jours, que nos confrères de France 3, Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière, sont retenus en Afghanistan, l'heure est à la mobilisation, dans toute la région. L'un des otages, Stéphane Taponier, a grandi à Marseille et ses parents sont installés à Reillanne (Alpes-de-Haute-Provence); Hervé Ghesquière, son camarade, est diplômé de l'école de journalisme de Marseille (EJCM). Le Club de la presse Marseille-Provence-Alpes du Sud, en collaboration avec Reporters sans frontières, l'Union des clubs de la presse de France et francophones (UCP2F) et le comité de soutien aux otages, organise un rassemblement, samedi matin à 10 heures sur le Vieux-Port (quai de la Fraternité). Cette mobilisation se fera, notamment, en présence de Gérard

Taponier, le père de Stéphane, et de Jean-Jacques Le Garrec, grand reporter à France 2 et ancien otage à Jolo aux Philippines en 2000. Les organisateurs ont reçu le soutien du Conseil régional, du Conseil général des Bouches-du-Rhône et de la mairie de Marseille qui déploieront des banderoles avec les visages des otages sur leurs façades. Plus de 15 mairies des Alpes-de-Haute-Provence (dont Reillanne, Manosque et Forcalquier) feront de même, samedi, à 11 heures.

La Provence s'associe à cette mobilisation et publiera une double page pour Hervé et Stéphane samedi matin. Tous ceux qui le souhaitent sont les bienvenus, à Marseille ou dans les Alpes, pour apporter leur soutien, défendre la liberté de la presse, dire à Stéphane et Hervé qu'on ne les oublie pas.

UNION EUROPÉENNE

Barroso veut continuer à élargir malgré la crise

Malgré les voix discordantes, qui reprochent à l'Union européenne de s'être élargie trop vite en négligeant l'intégration des nouveaux pays, José Manuel Barroso, a réaffirmé son ambition. Le président de la Commission a tenté, hier, de rassurer les pays candidats à l'adhésion à l'UE sur la poursuite du processus malgré la crise de la dette. "La crise actuelle ne peut être une excuse pour ne pas continuer nos efforts pour réunir la famille européenne, notamment les pays des Balkans", a-t-il expliqué après un entretien avec le Premier ministre belge, Yves Leterme.



José Manuel Barroso, hier à Bruxelles.

/ PHOTO REUTERS

La récession subie l'année dernière et la crise budgétaire que traversent en ce moment de nombreux États ont, estiment les analystes, réduit l'appétit déjà faible des Vingt-sept pour un nouvel élargissement du bloc. "Préoccupée par ses problèmes financiers, l'UE ne prête plus attention aux Balkans de l'Ouest. Il en résulte une perte de crédibilité et d'influence dans une région susceptible de replonger dans l'instabilité", avait notamment prévenu dans un rap-

port le Conseil européen sur les affaires étrangères, un cercle de réflexion.

Des diplomates concèdent d'ailleurs en privé que l'ouverture de l'UE à de nouveaux membres a été mise de facto en suspens et que seule la Croatie pourrait la rejoindre dans les prochaines années. Les autres candidats - Albanie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro ou Turquie - devraient attendre.

Banques : une taxe dans chaque pays ?

Le commissaire européen au marché intérieur, Michel Barnier, a proposé, hier, la création d'un réseau de fonds de "secours", alimentés par 27 taxes prélevées sur les établissements bancaires de chaque pays. Il devrait être instauré afin de garantir la stabilité financière de l'UE.

RWANDA ● Un médecin soupçonné d'avoir participé au génocide arrêté dans le Val d'Oise. Le Rwandais Eugène Rwamucyo, soupçonné d'avoir participé aux massacres de 1994, a été interpellé hier après-midi à Sannois, dans le Val d'Oise. Ce médecin de 50 ans avait été condamné au Rwanda à la réclusion criminelle à perpétuité par contumace en 2007. Depuis, il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par Kigali.

ITALIE ● Berlusconi justifie la rigueur face à une possible grève nationale. "Les sacrifices requis sont indispensables pour sauver l'euro", a estimé hier le président du conseil italien. Il a tenté de justifier le plan d'austérité de 25 milliards d'euros adopté mardi par son gouvernement. Mais la principale centrale syndicale, la CGIL, forte de ses cinq millions d'adhérents, va leur proposer une grève générale de quatre heures fin juin, pour protester contre le gel des salaires dans la fonction publique et d'importantes coupes dans le budget des régions.

ÉTATS-UNIS ● Fuite de pétrole : Obama met la pression sur BP. La compagnie pétrolière a lancé hier soir son opération baptisée "top kill", des robots sous-marins chargés d'injecter des fluides épais dans les puits d'où s'échappe le brut dans le golfe du Mexique. Peut-être l'un des derniers recours avant que l'administration Obama, critique envers BP mais mise sous pression par l'opinion publique américaine, ne prenne le commandement des opérations.

RUSSIE ● Cinq morts dans un attentat. Une bombe a fait au moins cinq morts et 20 blessés, hier, devant un théâtre de Stavropol, dans le sud de la Russie. L'explosion s'est produite quelques minutes avant le début d'une représentation d'une troupe de danse tchéchène.

Un plaidoyer pour les droits de l'Homme en Palestine

Un concours d'avocats vient de se dérouler à l'université de Jérusalem-Est

Thierry NOIR
Envoyé spécial en Cisjordanie
tnoir@laprovence-presse.fr

C'est rare, mais ça arrive. Parfois, une même vague d'émotion submerge au même instant toute une assistance. La compassion ("souffrir avec", au sens étymologique) de l'auditoire avec l'orateur devient alors palpable.

C'est arrivé dimanche à l'Université al-Quds de Jérusalem-Est. Depuis quelques minutes, un avocat palestinien, qui participe au concours international de plaidoiries (*lire ci-contre*), évoque le cas de sa cliente. M^e Nadi Shawara explique qu'au petit matin du 15 avril 2001, l'armée israélienne a tiré sans sommation sur une maison de Bethléem qu'elle croit abriter des terroristes palestiniens. Mais les balles de Tsahal n'ont trouvé que la tête d'une jeune mère, Rana al Karja, qui allaitait son nouveau-né, Madj. Un bébé, à peine blessé, qui restera 5 heures sur le cadavre de sa mère avant que l'armée israélienne ne pénètre dans la maison et prenne conscience de son erreur.

Déjà émouvante, la plaidoirie atteint son paroxysme quand, à la tribune, l'avocat, d'une voix étranglée, avouera que sa "cliente" était en fait son épouse, et que le bébé est son fils.

L'homme de loi parle sans haine, sans esprit de vengeance. Il parle légalité, législation, énon-



Alain Tourret remet le prix au lauréat, l'avocat palestinien Nadi Shawara, qui a ému l'auditoire et parlé de droit.

/ PHOTO T.N.

ce toutes les conventions internationales qui ont été bafouées. Il va même jusqu'à admettre la nécessité pour Israël d'assurer sa sécurité. Mais demande à l'État hébreu de reconnaître sa responsabilité. Car jusqu'à présent, la justice israélienne estime qu'il n'y a pas lieu d'indemniser les victimes de cette bavure.

Nadi Shawara a emporté ce concours international de plaidoirie, dans le jury duquel figurait Frédéric Desagneaux, chef de poste du consulat de France

à Jérusalem. Le diplomate a rappelé que la politique française de soutien à la création d'un État palestinien démocratique. "Toutes les relations internationales que l'on peut nouer contribuent et nous aident à organiser notre futur État", expliquait un avocat palestinien, Mahmoud Aurkan, un des concurrents, qui dénonçait la colonisation israélienne d'Hébron.

Ce concours n'était pas un vague prétexte pour dénoncer la politique israélienne vis-à-vis

LE PALMARÈS

Depuis plus de 20 ans, le Memorial de la Seconde Guerre mondiale de Caen organise des concours de plaidoiries d'avocats sur les droits de l'Homme. Avec l'Institut international des droits de l'homme et de la paix, présidé par Alain Tourret, vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie, ils ont, pour la 2^e fois, organisé ce concours à l'Université al-Quds de Jérusalem. Le 2^e prix a été décerné à Alexandra Dupuy, qui, avec virulence, a dénoncé la peine de mort aux États-Unis. L'avocate charentaise a pris le cas du condamné Romell Broom, qui a subi pas moins de 18 injections d'une substance létale sans que pourtant mort ne s'en suive...

des Palestiniens, comme le montre le palmarès. À noter une mention spéciale décernée à un avocat palestinien, Anas al Barghouti, qui a dénoncé la détention arbitraire, par l'Autorité palestinienne, d'un opposant politique.

"Tout ce qui peut planter dans les esprits palestiniens la culture de la démocratie et des droits de l'homme va dans le bon sens", a estimé Anwar Abu Eiseh, vice-doyen de la faculté al-Quds et co-organisateur du concours.

LE PORTRAIT

Le droit au cœur

Il porte un regard détaché sur notre société qui confond le superflu (belles voitures, belles montres) et l'essentiel. Il cite Sénèque: "Si tu veux t'enrichir, ne cherche pas à augmenter ton avoir mais à diminuer tes envies." Puis Epictète: "N'oublie jamais que tu n'es qu'une vie chétive qui soulève un cadavre." Tanguy Barthouil, 44 ans, est avocat au barreau d'Avignon après des études à Aix. Son grand-père, avocat roumain qui n'a jamais composé avec la dictature communiste, fut proche de René Cassin, auteur de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Dans un monde de zappeurs, il prône la constance. Il persévère donc à défendre Anwar al-Bunni, militant des droits de l'Homme condamné à 5 ans de prison en Syrie. Le concours lui a décerné une mention spéciale pour cela. Tanguy Barthouil n'est pas Robin des Bois. Il se bat "plus pour le Droit que pour les droits de l'Homme". Il ne veut pas gagner à tout prix. "Un avocat est un auxiliaire de justice, qui doit éclairer les débats", dit-il. Il ne cherche pas à ce qu'un coupable soit forcément relâché, mais qu'il soit condamné à une peine juste pour tous: "On n'est que de passage sur Terre, alors essayons de faire des choses droites." T.N.



Tanguy Barthouil est avocat au barreau d'Avignon.

Les colons juifs s'implantent au centre d'Hébron avec le soutien de l'armée



Ce soldat israélien n'a laissé passer ni les avocats français, ni leur confrère palestinien Mahmoud Aurkan, dans le quartier juif d'Hébron.

/ PHOTO T.N.

"Vos papiers!" Le soldat israélien n'a rien d'impressionnant. Mais les deux accompagnateurs palestiniens de la délégation d'avocats français (*lire ci-dessus*) sont terrorisés.

Le visage du charismatique et volubile Anwar Abu Eiseh, vice-doyen de la faculté de droit al-Quds, devient gris. Et l'avocat Mahmoud Aurkan perd les qualités oratoires qu'il a montrées au concours de plaidoirie. "Vous n'avez pas le droit de passer par là, c'est réservé aux juifs, demi-tour", ordonne le militaire. Les Palestiniens s'exécutent rapidement, "trop contents de ne pas être emmenés au poste pour de longues heures d'interrogatoire", expliquent-ils.

Car ici, à Hébron, dans cette Cisjordanie théoriquement du ressort de l'Autorité palestinienne, le centre de la vieille ville est interdit aux musulmans. Seuls peuvent y pénétrer, pour rentrer chez eux, les colons qui veulent judaïser cette ville parce qu'elle abrite le tombeau d'Abraham. Pour cette raison, elle est aussi

le 4^e lieu saint de l'islam... 1 500 soldats israéliens protègent les 700 colons juifs du centre-ville, qui abrite encore 5 000 Palestiniens. Hébron compte au total 200 000 Palestiniens. La route qui mène à la colonie juive de Kyriat Arbat, forte

L'armée n'applique pas les décisions de la Cour suprême d'Israël.

de 6 000 âmes à la sortie de la ville, leur est, elle aussi, interdite. "This is apartheid" proclame un slogan peint sur l'un des 107 murs qui interdisent dorénavant les connexions entre les itinéraires pour Palestiniens et ceux pour Israéliens. Ici, l'armée israélienne a réservé des rues pour les musulmans et d'autres pour les juifs. 1 750 boutiques et échoppes palestiniennes ont été fermées, sur décision militaire, pour définir un parcours juif dans la ville et sécuriser le quar-

tier juif. Qui s'étend insidieusement. Dans le quartier palestinien, des grillages sont tendus au-dessus de certaines rues. Ils retiennent des cailloux, des couches sales, des débris. "Les juifs qui habitent dans les étages jettent leurs déchets par les fenêtres pour nous inciter à déménager", explique l'un des derniers commerçants. Un autre montre qu'il a soudé les volets de fer de son logement. Des colons s'étaient introduits à plusieurs reprises pour tenter de s'emparer de son appartement. Plus loin, un mur est calciné. "Les traces d'un cocktail Molotov lancé par les colons", dit-il.

L'avocat Mahmoud Aurkan explique que sa cliente palestinienne, Mufida Charbaty, a été chassée de sa maison, attenante à la colonie juive Avraham Abinou, qui l'a annexée. La Cour suprême israélienne a ordonné la restitution du bien dans un délai de 45 jours. Mais ni la police ni l'armée israélienne n'ont appliqué la décision de la plus haute juridiction de l'État hébreu. T.N.